

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 23 MAI 2019**

**DELIBERATION N°2019.00194**

**FONDS DE CONCOURS «ACQUISITIONS FONCIERES OU IMMOBILIERES»  
COMMUNE DE VALFLEURY - MODIFICATION DU CALENDRIER DE MISE EN  
OEUVRE DE LA PROGRAMMATION HABITAT**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 17 mai 2019

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 73

Nombre de pouvoirs : 18

Nombre de voix : 91

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, Mme Viviane COGNASSE, M. Paul CORRIERAS, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Frédéric DURAND, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. André FRIEDENBERG, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, Mme Christiane JODAR, Mme Laurence JUBAN, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI représenté par Mme Catherine BRUYERE, M. Gérard MANET, Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Christiane RIVIERE, M. Marc ROSIER, Mme Monique ROVERA, M. Jean-Claude SCHALK, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Stéphane VALETTE, Mme Anne-Françoise VIALON, M. Enzo VIVIANI, Mme Catherine ZADRA, M. Georges ZIEGLER

**RECU EN PREFECTURE**

**Le 29 mai 2019**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20190523-D20190019410-DE

DATE D'AFFICHAGE :20190529

**Pouvoirs :**

M. Lionel BOUCHER donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,  
M. Henri BOUTHEON donne pouvoir à M. Jean-François BARNIER,  
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Anne-Françoise VIALLOIN,  
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Christiane JODAR,  
M. Jean-Noël CORNUT donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,  
Mme Anne DE BEAUMONT donne pouvoir à M. Olivier LONGEON,  
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS,  
M. Pierre FAYOL NOIRETERRE donne pouvoir à M. André FRIEDENBERG,  
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,  
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à Mme Catherine ZADRA,  
Mme Corinne L'HARMET-ODIN donne pouvoir à M. Alain SCHNEIDER,  
Mme Siham LABICH donne pouvoir à M. Robert KARULAK,  
Mme Brigitte MASSON donne pouvoir à Mme Caroline MONTAGNIER,  
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,  
M. Gilles PERACHE donne pouvoir à M. Michel MAISONNETTE,  
Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,  
M. Jean-Louis ROUSSET donne pouvoir à M. Jean-Claude CHARVIN,  
Mme Marie-Hélène THOMAS donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON

**Membres titulaires absents excusés :**

Mme Nicole AUBOURDY, M. Paul CELLE, M. Gabriel DE PEYRECAVE,  
M. Gilles ESTABLE, Mme Annick FAY, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,  
Mme Raphaëlle JEANSON, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA,  
Mme Pascale MARRON, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Djida OUCHAOUA,  
M. Florent PIGEON, M. Jean-Marc SARDAT, M. Lionel SAUGUES, M. Gérard TARDY,  
M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND

**Secrétaire de Séance :**

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION

## **DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 23 MAI 2019**

### **FONDS DE CONCOURS «ACQUISITIONS FONCIERES OU IMMOBILIERES» COMMUNE DE VALFLEURY - MODIFICATION DU CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE DE LA PROGRAMMATION HABITAT**

Dans le cadre du second PLH, la commune de Valfleury a sollicité Saint-Etienne Métropole au titre d'une intervention foncière en faveur de l'habitat.

Un fonds de concours habitat « acquisitions foncières ou immobilières » de 29 750 € a été versé à la commune pour l'acquisition d'un immeuble en centre-ville en vue de réaliser une opération d'habitat. Le projet prévoyait l'acquisition d'un tènement bâti dans le centre de la commune en vue de la création d'une offre de 2 à 3 logements locatifs sociaux soit en acquisition-amélioration, soit dans le cadre d'une opération de démolition-reconstruction.

Le bien immobilier a été acquis par la commune, mais le volet habitat du projet n'a pas pu aboutir compte tenu des difficultés à trouver un maître d'ouvrage pour réaliser l'opération dans le bâtiment existant.

Aujourd'hui, la commune envisage de démolir le bâtiment pour réaliser un espace public et de réaliser l'opération de logements sociaux sur un autre secteur. Une convention d'étude et de veille foncière a été signée entre l'EPORA, Valfleury et Saint-Etienne Métropole le 13 septembre 2018. Cette convention, d'une durée de quatre ans, a pour objet la réalisation d'une mission d'études et de veille foncière confiée à l'EPORA sur le secteur du centre bourg de la commune de Valfleury.

Il s'agit notamment de mener une réflexion sur la reconversion des locaux de l'ancien Institut Médico Educatif de l'ADAPEI vacants à ce jour à l'échelle d'un périmètre élargi. Ces études doivent permettre de préciser la définition d'un projet ainsi que les conditions de faisabilité financière et opérationnelle. Concernant le volet habitat, les études réalisées devront prendre en compte les objectifs de développement du PLH3.

La convention initiale portant sur le fonds de concours de Saint-Etienne Métropole, qui avait été notifiée à la commune le 18 septembre 2013, est aujourd'hui caduque. Il est donc proposé d'établir un nouveau cadre contractuel avec une durée de 5 ans, pour permettre la finalisation de l'opération habitat que prévoyait le fonds de concours compte tenu de la difficulté à mobiliser les opérateurs pour ce type d'opération sur ce secteur.

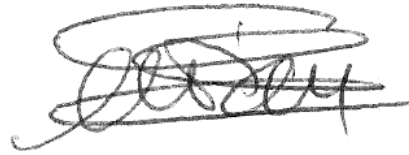
Le projet de convention est joint au présent rapport.

**Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :**

- **valide le contenu de la convention portant sur le fonds de concours "acquisitions foncières ou immobilières" avec la commune de Valfleury ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention correspondante.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

**Gaël PERDRIAU**